

APPEL A PROJET

SCIENCES ET TECHNIQUES : GENERAL

**Maths // Chimie // Sociologie // Numérique // Nature
Eau // Physique // Santé // Archéologie**

👉 La science pour tous, partout

Depuis plusieurs années, la Région Nouvelle-Aquitaine, au-travers de ces appels à projets pilotés par les quatre Centres de Culture Scientifique, Technique et Industriels (CCSTI) du territoire, soutient la diffusion de la culture scientifique. Devant le succès de l'appel à projets généraliste lancé sur l'année 2018, « Sciences et techniques : pour tous, par tous » est renouvelé en 2020. L'objectif principal de cet appel à projets généraliste est de permettre à toutes les structures souhaitant développer des actions de Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) ou d'en intégrer dans leur programmation de le faire, tout au long de l'année.

Nous souhaitons **accompagner toute l'année** la mise en place de ces projets qui permettent à tous de découvrir les technologies de demain, comprendre le monde qui les entoure et expérimenter la démarche scientifique en **facilitant l'organisation** d'ateliers, expositions, conférences sur les sciences (astronomie, chimie, mathématiques, neurosciences...), sans oublier les sciences humaines et sociales.

L'objectif étant la **diffusion large et homogène** de la culture scientifique sur le territoire, vers **tous types de publics, toutes les thématiques** et toutes les formes de médiation sont bienvenues dans cet appel à projet.

👉 L'AAP La culture scientifique pour tous, par tous

Cet appel à projets de la Région Nouvelle-Aquitaine, coordonné et géré par les quatre CCSTI, concerne les projets de médiation scientifique sur les douze départements de **la Nouvelle-Aquitaine. Il est généraliste**, toutes les thématiques scientifiques et techniques peuvent être abordées : la chimie, la nature, les mathématiques, la sociologie, l'archéologie, etc.

Il vise à **accompagner les actions de diffusion** des savoirs scientifiques et techniques (*atelier, projection de film, rencontre art et science, visite, conférence, mallette pédagogique, exposition, etc.*) qui émergent dans la région, **en particulier auprès des publics et des territoires qui ne rencontrent que rarement la science**. Il offre aussi aux porteurs de projet la possibilité d'un **co-financement**

Exemples d'actions :

- ▶ Vous êtes **acteur de culture scientifique** et souhaitez proposer des animations autour du dérèglement climatique ;
- ▶ Vous êtes **universitaire** et voulez proposer un **café des sciences** autour de la thématique « la conquête spatiale jusqu'en 1969 » ;
- ▶ Vous êtes acteur **associatif** et souhaitez organiser un **ciné-débat** autour des oiseaux migrateurs ;
- ▶ Vous travaillez dans une **médiathèque** et souhaitez accueillir une **exposition** sur les machines de science-fiction.
- ▶ Vous êtes une **Mairie**, vous souhaitez organiser des **ateliers participatifs** sur la ville de demain. *Cette liste est présentée à titre d'exemples et ne représente absolument pas de manière exhaustive l'éventail des actions possibles et des typologies de porteurs de projets.*

➤ Les objectifs de cet appel à projet

- ▶ **Sensibiliser** le grand public à la culture scientifique, permettre à chacun de découvrir les sciences et techniques de son territoire ;
- ▶ **Favoriser le partage** de savoirs et les échanges entre les scientifiques et les citoyens ;
- ▶ Permettre à chacun de **mieux s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques** et ainsi favoriser une participation active au débat public ;
- ▶ **Stimuler l'intérêt pour la science**, la **curiosité** à l'égard des carrières scientifiques et susciter des vocations.
- ▶ Permettre aux acteurs de CSTI de **développer leur offre de médiation** ;
- ▶ Rendre **plus équitable** l'offre de culture scientifique dans le territoire Nouvelle-Aquitaine

➤ Répondre à l'appel à projet

Pour répondre à cet appel à projet, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne avant le 19 décembre 2019.

<http://inscription.nouvelle-aquitaine.science/appel.php?id=1>

Cet appel à projet offre aux porteurs la possibilité de bénéficier d'une **visibilité** à l'échelle régionale, la possibilité d'une **mise en réseau avec les acteurs du territoire**, ainsi qu'un **co-financement de la Région Nouvelle-Aquitaine**.

Il couvrira la période **de janvier 2020 à décembre 2020**.

Une **demande d'aide financière** pourra être soumise au Comité de pilotage (*modalités de co-financement à retrouver sur la fiche ci-jointe*). En raison du nombre croissant de demandes, le comité de pilotage est contraint d'instaurer des règles :

- ▶ **Un seul projet par structure peut être accompagné ;**
- ▶ **L'aide financière ne peut pas dépasser 5 000 € ;**
- ▶ **L'accompagnement ne peut pas dépasser 75% du coût total du projet. Les 25% consistent alors en un ou plusieurs co-financements (apport ou valorisation)**

De plus, le Comité de pilotage portera une attention particulière aux critères suivants :

- ▶ La **qualité et l'originalité** de la médiation proposée ;
- ▶ La potentialité du projet à être **programmé plusieurs fois/transféré**, ou des outils créés à être **réutilisés** ;
- ▶ Le territoire d'action du projet : les actions menées sur des territoires ruraux ou peu desservis par l'offre de CSTI sont favorisés ;
- ▶ Le montage du projet en partenariat avec des structures et territoires (**co-financements** et accompagnement logistique) ;
- ▶ La capacité à mobiliser une institution de recherche et/ou un **universitaire/chercheur** pour accompagner la démarche du projet.

- ▶ L'originalité du format de l'action de valorisation de votre projet (si vous réalisez par exemple une vidéo de valorisation de votre projet)

Les projets sans référent scientifique ne sont pas éligibles.

➤ Valorisation

En contrepartie de l'accompagnement, plusieurs choses vous seront demandées :

- ▶ Le logo de la Région Nouvelle-Aquitaine doit apparaître sur tout outil de communication en lien avec le projet ;
- ▶ Vous rédigerez un article de valorisation de votre projet sur la plateforme Echosciences Nouvelle-Aquitaine et y annoncerez les dates des événements en lien avec le projet (s'ils sont ouverts à tous) ;
- ▶ Vous renseignerez le questionnaire bilan qui vous sera transmis.

➤ Le Comité de pilotage

Il sera composé de représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de Cap Sciences, de l'Espace Mendès France, de Lacq Odyssée et de Récréasciences.

- ▶ Veillera à la **pertinence et à la cohérence** des projets avec l'appel ;
- ▶ Accompagnera à la mise en réseau de projets d'acteurs ;
- ▶ Mettra en lien les porteurs de projets avec des référents scientifiques si le besoin s'en fait ressentir ;
- ▶ Veillera à ce que l'ensemble des projets accompagnés constitue une **programmation cohérente et homogène sur le territoire** ;
- ▶ Veillera à ce que la proposition **réponde aux enjeux et objectifs fixés par l'appel à projet.**

👉 Vos contacts

Les coordinations se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans le dépôt de votre projet.

Coordination générale

Simon LAHITETE

s.lahitete@cap-sciences.net

07 81 11 90 75

Cap Sciences (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne)

Françoise FOURNIE

f.fournie@cap-sciences.net

Espace Mendès France (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)

Sylvie SAP

sylvie.sap@emf.ccasti.eu

Lacq Odysée (Landes, Pyrénées-Atlantiques)

Anne-Sophie DEMAT

anne-sophie.demat@lacqodyssee.fr

Récréasciences (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)

Marie DONEDA

m.doneda@recreasciences.com

APPELS A PROJETS NEO-AQUITAINS DE CSTI

Modalités d'attribution d'aides financières.

Les aides financières allouées dans le cadre des appels à projets de culture scientifique en Nouvelle-Aquitaine sont **attribuées sur facture**.

- Si vous passez par un prestataire, il peut **facturer directement Cap Sciences** ;
- Si vous êtes dans l'obligation de faire l'avance des frais, **facturez Cap Sciences** à hauteur du montant dépensé, en joignant une copie de la facture que vous avez payée.

LES FACTURES DEVRONT ÊTRE FOURNIES AVANT FIN NOVEMBRE 2020

- L'adresse de facturation est :

Cap Sciences Hangar 20, Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX

- Merci d'envoyer prioritairement les factures par e-mail à :

Simon LAHITETE
s.lahitete@cap-sciences.net

- Sur la facture doit apparaître en objet **le nom de l'appel à projet**, exemple :

Objet : Remboursement appel à projet Général

- Si votre structure n'est pas assujettie à la TVA, veillez à bien faire apparaître la mention suivante :

« TVA non applicable, art. 293 B du CGI »

- Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le coordinateur sur votre territoire ou :

Simon LAHITETE
07 81 11 90 75
s.lahitete@cap-sciences.net